



Rapport d'activité | aux usagers

2021

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne-
Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR
EN RÉGION POUR :

SECURITE SOCIALE
 **l'Assurance
Retraite**

SECURITE SOCIALE
 **l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

SECURITE SOCIALE
 **l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Sommaire

Édito	p.2
Nous sommes la Carsat Bourgogne-Franche-Comté	p.3
Le Conseil d'Administration	p.4
Les temps forts du Conseil d'Administration	p.5
L'équipe de direction	p.5
Résultats CPG & chiffres clés	p.6
La retraite	p.7
Partie 1: Faire connaître et accompagner, partout et tout le temps	p.8
Partie 2: Au plus près de nos clients les plus fragiles	p.10
Partie 3: France Services: acteur incontournable de notre politique d'information ..	p.11
L'accompagnement social	p.13
Partie 1: Ensemble, agir sur le maintien en emploi	p.14
Partie 2: Bien vivre sa retraite à domicile, c'est possible !	p.16
Partie 3: Engagée aux côtés de nos partenaires pour les publics fragiles	p.18
Les risques professionnels	p.19
Partie 1: Incitations financières, nos aides et nos outils	p.20
Partie 2: Améliorer la santé et la sécurité grâce à nos programmes de prévention ..	p.22
Une Carsat engagée	p.24
Un nouveau site internet plus ergonomique et orienté parcours clients	p.25
Nos actions RSO en frise	p.26
Employeur engagé dans la lutte contre la Covid-19	p.28

Edito

Profondément ancrés dans le *Aller vers* !

L'année 2021 demeure une année où le contexte sanitaire nous a largement mobilisés en interne et en externe. Cette persistance de la crise sanitaire par une succession de vagues nous a conduit à réagir et à évoluer malgré les incertitudes. Cela a créé des sentiments parfois de lassitude mais surtout de fierté de répondre à nos missions de service public.

Nous pouvons même constater que l'expérience acquise en 2020 a permis de dépasser les difficultés et même d'en tirer des enseignements pour adapter certaines modalités de fonctionnement et d'offres de service.

Nous avons poursuivi l'apprentissage du télétravail massif pour basculer aujourd'hui dans un fonctionnement hybride de nos organisations, en s'appropriant notamment les apports complémentaires du distanciel et de ses outils. Au sein de la Carsat, en interne nous allons concevoir ensemble un autre « Aller vers » pour maintenir durablement les liens de notre collectif de travail. En externe, vis-à-vis de nos publics, la Carsat a su moduler ses offres de service tout en maintenant ses parcours attentionnés en direction de ces publics encore plus fragilisés par cette période. De même, elle a su tisser des liens coopératifs par un « Aller vers » renforcé pour assoir avec nos partenaires notre présence sur l'ensemble des territoires.

La démarche du « Aller vers » s'est donc consolidée. Découlant de la notion de service rendu, elle s'ancre davantage dans notre culture d'entreprise qui connaît une mutation quasi inédite avec cette hybridation du travail et des services.

Nos résultats en 2021 sont à la hauteur de cette volonté de servir, de cette détermination à avancer et de cette conviction d'être utile. Nous avons assuré une continuité de service par un engagement collectif et un effort remarquable pour absorber les changements et lisser au mieux les incertitudes.

J'exprime mes vifs remerciements pour ce travail accompli à l'ensemble des équipes. J'y associe les membres du Conseil d'Administration dont je peux témoigner de leur attachement à notre organisme.

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous renouvelons notre Conseil d'Administration avec la désignation d'un nouveau président, Éric Beaujean, qui connaît bien notre organisme et qui est particulièrement attaché aux valeurs qu'il représente. Qu'il me soit permis de saluer le travail accompli par Yves Bard, président sur les deux dernières mandatures, dont l'engagement a été précieux pour participer au positionnement de notre caisse comme acteur régional de référence.

Bonne lecture et fierté d'appartenance au service public de la Sécurité sociale!

Francis Lebel, directeur.



Eric Beaujean, président (depuis le 6 avril 2022); Yves Bard, vice-président (depuis le 6 avril 2022); Francis Lebel, directeur



Nous sommes la Carsat Bourgogne-Franche-Comté

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est une structure de droit privé chargée d'une mission de service public qui exerce ses activités sous la tutelle de la Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse) et de la Cnam (Caisse nationale d'assurance maladie). L'État établit tous les 4 à 5 ans, avec les caisses nationales et pour chaque branche d'activité des Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG), qui définissent les missions à accomplir, les moyens de fonctionnement mis à disposition ainsi que les indicateurs quantitatifs et qualitatifs associés à atteindre. Ces conventions sont déclinées en région en Contrats Pluriannuels de Gestion (CPG), pour constituer les engagements de services Carsat.

Un organisme de Sécurité sociale, en charge de trois grandes missions

- La préparation et le paiement de la retraite des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté gère le compte retraite des salariés et des indépendants tout au long de leur vie professionnelle. Elle recueille auprès des entreprises les informations relatives à leur carrière.

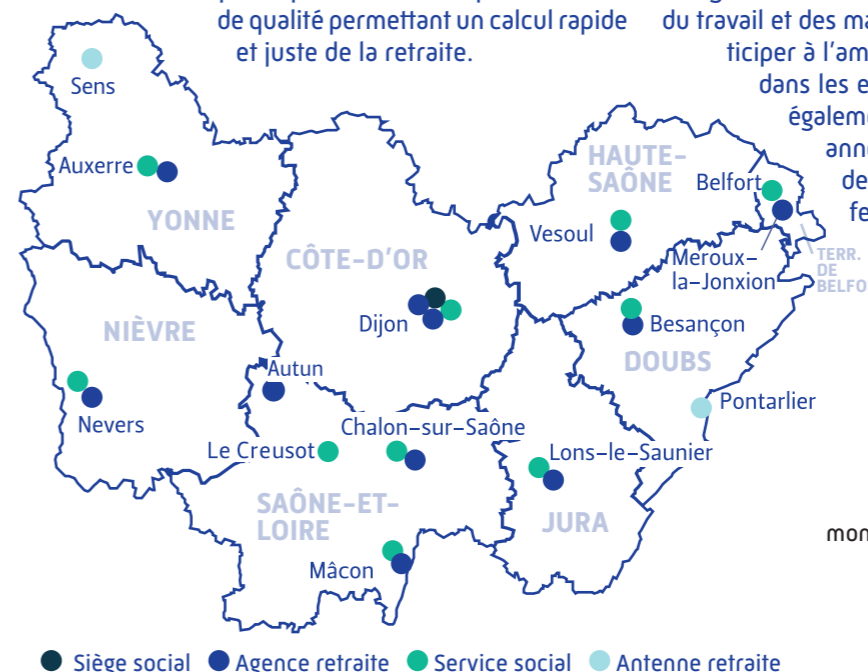
Objectif : produire un compte individuel de qualité permettant un calcul rapide et juste de la retraite.

- L'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté

En proposant un accompagnement social aux assurés touchés par la maladie, l'accident, le handicap, le Service social de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté met en acte la solidarité, valeur fondatrice de la Sécurité sociale. Il informe et conseille les assurés en situation de vulnérabilité sur les droits, les démarches et les ressources mobilisables, et les accompagne si nécessaire pour favoriser l'accès aux droits et éviter le non-recours aux soins. Pour les retraités fragilisés, la Carsat met en œuvre l'aide OSCAR (Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite) pour leur permettre de continuer à bien vivre chez eux : aides à domicile, solutions pour adapter le logement, conseils en prévention... Par ailleurs, la Carsat développe des actions de prévention favorisant la préservation de l'autonomie et le capital santé des personnes âgées autonomes.

- La prévention et la tarification des risques professionnels

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est l'organisme de référence en matière de prévention des risques professionnels. Par ses actions de conseil et de contrôle en entreprise, la Carsat joue pleinement son rôle d'assureur des risques professionnels. À travers cette mission, il s'agit de réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles, et de participer à l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises. Le rôle de la Carsat est également de calculer et de notifier, chaque année, le taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles.



EN CHIFFRES...

- 691 989 retraités en Bourgogne-Franche-Comté
- 6,3 milliards d'euros : montant des prestations légales vieillesse
- 5,6 millions d'euros : montant des aides financières versées aux entreprises
- 21 millions d'euros : montant versé pour le maintien à domicile des personnes âgées

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est une instance paritaire composée de 26 administrateurs :

- 8 représentants des employeurs,
- 8 représentants des salariés,
- 4 personnes qualifiées,
- 1 représentant de la Mutualité Française,
- 1 représentant des associations familiales,
- 1 représentant de l'Instance Régionale de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants,
- 3 représentants du personnel.

SON RÔLE :

- fixer les grandes orientations de la Carsat et de son activité ;
- voter les budgets de gestion administrative, d'action sanitaire et sociale et de prévention ;
- voter les contrats pluriannuels de gestion ;
- approuver les comptes de l'organisme, sauf vote contraire des deux tiers des membres.

Président : Yves Bard

1^{er} vice-président : Michel Moraux

2^e vice-président : Emmanuel Houlbert

3^e vice-président : Eric Beaujean

COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **CRA** - Commission de Recours Amiable (Président : Joël Bourdenet)
- **CRATMP** - Commission Régionale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles (Président : Vincent Calabretta)
- **CRC2P** - Commission de Réclamation du Compte Professionnel de Prévention (Président : Eric Beaujean)
- **Commission des marchés** (Président : Erol Simsek)

COMMISSIONS CONSTITUÉES À L'INITIATIVE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **CASS** - Commission d'Action Sanitaire et Sociale (Président : Pierre Jouanny)
- **Bureau du Conseil d'Administration**

LES ADMINISTRATEURS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE : Représentant le personnel

Confédération Générale du Travail (CGT)
Titulaires : Éric Beaujean - Véronique Granero
Suppléants : Clément Thiebaut - Jean-Pierre Poinot

Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO)

Titulaires : Marie-France Allaume - Vincent Calabretta
Suppléants : Édouard Guerreiro - Régine Dupaty

Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)
Titulaires : Michel Moraux - Véronique De Zanet
Suppléants : Catherine Lyautey - Erol Simsek

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC)
Titulaire : François Montel
Suppléant : Patrick Tritard

Confédération Française de l'Encadrement (CFE)
Confédération Générale des Cadres (CGC)
Titulaire : Alain Canton
Suppléante : Denise Paul

Représentant les employeurs

Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)
Titulaires : Alain Tachet - Lionel Dalla Serra - Emmanuel Houlbert - Joël Bourdenet
Suppléants : Etienne Zafari - Pierina Paris - Nathalie Berland - Pascal Bruno

Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)
Titulaires : Mathias Rouyer - Jacques Vieille
Suppléants : Yves Page - Jean Chapel

Union des Entreprises de proximité (U2P)
Titulaire : Yves Bard
Suppléants : Ghyslaine Lanclume - Sophie Marchiori

Représentant la Fédération Nationale de la Mutualité Française
Titulaire : Carole Rousset
Suppléant : Bruno Forest

Personnes qualifiées

Titulaires : Pierre Jouanny - Christine Jund - Lucrèce Boiteux

Personne qualifiée représentant les retraités
Titulaire : Maryse Gadreau

LES ADMINISTRATEURS AVEC VOIX CONSULTATIVE :

Représentant les associations familiales (Union régionale des associations familiales de Bourgogne-Franche-Comté)
Titulaire : Philippe Koenig
Suppléante : Elisabeth Grimaud

Représentant l'IRPSTI (Instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants)
Titulaire : Maria Morgadinho

Représentant le personnel Collège employés
Titulaires : Pascale Debus (CFDT) - Sylvain Manière (CGT)
Suppléants : Franck Ghiringhelli (CFDT) - Cédric Michel (CGT)

Collège cadres

Titulaire : Philippe Escalier (CFDT)
Suppléante : Laurence Guillemenet (CFDT)

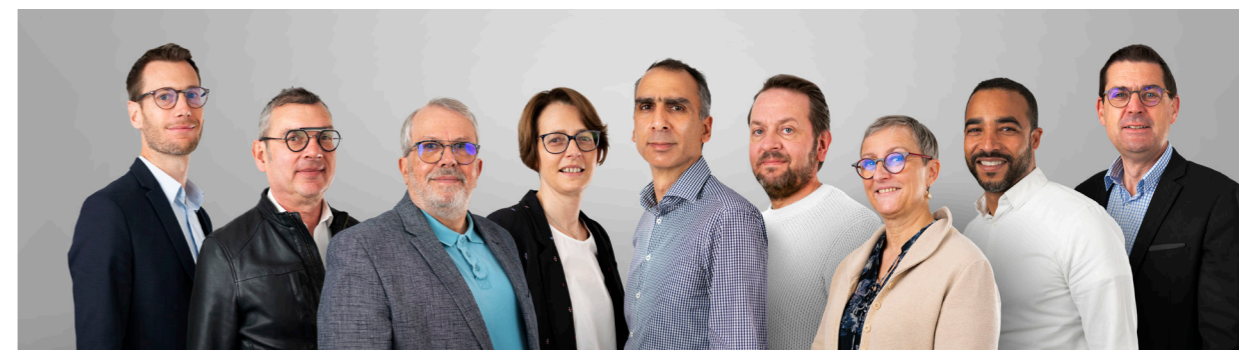
Les temps forts du Conseil d'Administration

L'année 2021 est demeurée sous l'emprise des consignes de la gestion de la crise sanitaire. Pour autant, les travaux de nos instances n'ont pas été altérés comme peuvent en témoigner les quelques temps forts sélectionnés :

- Tout d'abord, le Conseil d'Administration a été tenu régulièrement informé des modalités mises en place pour établir une continuité de notre fonctionnement et de nos relations avec les usagers, les entreprises et les partenaires dans un tel contexte sanitaire. Cela a été une priorité d'attention de toutes les commissions.
- Cette nécessaire continuité de service a conduit notre Conseil d'Administration à voter une motion sur la question des moyens de la caisse post covid lors de sa séance de juin 2021, sur proposition des membres du Bureau. Cette motion, qui a été adressée aux caisses nationales (Cnav et Cnam), sollicitait, pour tenir compte du contexte sanitaire, de la situation de fragilité sociale et des projets en cours, qu'il soit re-questionné les réductions de postes initialement prévues dans les COG, afin de garantir les réponses aux besoins des usagers et d'absorber les charges d'activité qui en découlent.
- Sur le plan de la gestion immobilière de la Carsat, plusieurs dossiers ont fait l'objet de décisions ou d'informations au Conseil d'Administration : mandat au Directeur pour la vente des locaux situés à Besançon ; avis sur le Projet de réhabilitation de l'immeuble du Laboratoire Sécurité sociale d'Autun ; approbation du projet immobilier pour le relogement de l'agence retraite de Mâcon, information de la vente

des locaux de l'ancienne Agence retraite d'Auxerre.

- Les initiatives et partenariats menés par la Carsat ont également fait l'objet d'informations régulières lors des séances du Conseil d'Administration qui partage la volonté d'une présence affirmée sur l'ensemble de nos territoires : partenariat avec l'Agirc-Arrco ; opération d'échanges de données avec les CAF ; opération en direction des retraités SNCF pour lutter contre le non recours aux droits ; dispositif HELP à destination des travailleurs indépendants en difficulté ; engagement de la Carsat dans le réseau France Services ; actions dans le cadre des Ateliers Bons Jours et appel à projets Lutte contre l'isolement social des seniors du GIE IMPA ; partenariat avec l'Association Petits Frères des Pauvres ; dématérialisation du taux ATMP pour les entreprises et présentation des programmes de prévention nationaux et régionaux.
- Plus classiquement, notre Conseil d'Administration s'est exprimé sur les budgets définitifs et exécutés, les résultats de la validation des comptes et sur les budgets prévisionnels 2022. Les résultats CPG ont également été présentés, ainsi que les résultats du baromètre de satisfaction des usagers Retraite et bien sûr le Rapport d'activité / Rapport aux usagers. Les commissions ont également présenté les bilans semestriels de leurs travaux.
- Enfin, il s'est tenu le 8 décembre 2021 la « dernière séance » du Conseil d'Administration de la mandature 2018 - 2021. Un bilan des travaux de cette mandature a été présenté avec une sélection des travaux réalisés. Cela a été l'occasion de souligner l'engagement de tous dans le respect des convictions avec un témoignage appuyé à Yves Bard qui a été président sur les deux dernières mandatures.



L'équipe de direction

De gauche à droite : **Ayméric De Chalup**, Sous-direction retraite, **Gilles Laubressac**, Direction comptable et financière, **Marc Duchet**, Direction risques professionnels, **Nathalie Moore**, Direction accompagnement des publics fragilisés, **Francis Lebel**, Direction générale, **Jérôme Notter**, Direction ressources humaines, **Béatrice Laforet**, Direction retraite, **David Zeregebe**, Direction immobilier, budgets et logistique, **Patrice Lorenz**, Direction informatique.

Résultats CPG 2021

RETRAITE

TAUX D'ATTEINTE
CARSAT BFC

98,1 %

moyenne nationale
90,2 %

MALADIE

TAUX D'ATTEINTE
CARSAT BFC

99,9 %

moyenne nationale
92,1 %

RISQUES PROFESSIONNELS

TAUX D'ATTEINTE
CARSAT BFC

98,2 %

moyenne nationale
90,7 %

Chiffres clés

Nombre de dossiers traités

34 604 demandes de pensions reçues dont 57,9% par internet (+ 12% de recours à la demande en ligne par rapport à 2020)

10 331 demandes de pensions de réversion reçues dont 24% par internet (+ 5% de recours à la demande en ligne par rapport à 2020)

11 554 RDV physiques ou téléphoniques pour des retraites personnelles

Service Social

241 travailleurs indépendants accompagnés par le Service social

15 720 bénéficiaires au total en 2021 accompagnés par le Service social, dont

8 894 en Prévention de la Désinsertion Professionnelle, soit **57 %**

52 271 entretiens réalisés

Subventions Prévention TPE

381 subventions prévention – pour un montant total de **3,6 M€**

261 refus ou abandons de l'entreprise

Subvention Prévention TPE Covid

287 subventions Covid payées – pour un montant total de **458 000 €**

Contrats de prévention

78 contrats de prévention signés – pour un montant total de **1,5 M€**



La retraite

Être aux côtés de nos publics

Carsat Retraite & Santé au travail
Bourgogne-Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION POUR :
SECURITE SOCIALE
l'Assurance Retraite



Partie 1: Faire connaître et accompagner, partout et tout le temps

• Pour ma retraite je clique, c'est plus pratique

L'année 2021 a été marquée par des résultats de service en nette progression, des évolutions dans notre organisation et la mise en place de nouvelles offres à destination de nos assurés comme *Mon Agenda Retraite* qui permet aux futurs retraités d'anticiper leurs démarches et de les réaliser sereinement.

Ces projets ont permis de consolider et de renforcer nos engagements de service en direction des actifs et retraités de la région Bourgogne-Franche-Comté.

L'année 2021 a été marquée par une forte progression de l'utilisation des services en ligne, notamment de la Demande de Retraite en Ligne (DRL) avec 17 527 demandes, en hausse de 12 % entre 2020 et 2021.

Afin de promouvoir ces services, facilitateurs pour les assurés, la Carsat s'est engagée dans un processus de promotion 360° et d'accompagnement du service: campagnes d'emailing, spots radio, réseaux sociaux, publiereportages, display mobile, SMS et spots télévisuels.

Ces services ont également été présentés en interne auprès de l'ensemble de nos collaborateurs et de la plateforme de services 39 60 grâce aux outils mis à disposition pour renforcer l'appropriation des services.

Les résultats du baromètre de satisfaction 2021 confirment le niveau de qualité de service offert par la Carsat Bourgogne-Franche-Comté: 97 % des retraités interrogés sont satisfaits du service rendu [source *Baromètre de satisfaction assurés 2021*].

Tous ces efforts conjugués se traduisent par l'obtention du meilleur score sur les objectifs CPG retraite par la Carsat Bourgogne-Franche-Comté.



Exemple SMS « *Vous êtes à la retraite en fin d'année ? Faites votre demande en ligne 6 mois avant votre départ sur: www.lassuranceretraite.fr* »

Je prépare ma retraite sereinement avec :

MON AGENDA RETRAITE

Pour être sûr de bien préparer votre retraite, venez vous inscrire gratuitement!

Vous recevrez par mail des conseils et informations personnalisés

Mon Agenda Retraite

Le service a aidé plus de 11 000 personnes à préparer leur retraite en toute sérénité. Ce dispositif accompagne les futurs retraités pas à pas dans leur demande de retraite en leur envoyant des emails de rappels sur les démarches à effectuer et des informations personnalisées 5 ans, 4 ans, 3 ans et demi, 3 ans, 2 ans et demi, 2 ans, 1 an, 10 mois, 7 mois et 6 mois avant leur date de départ à la retraite.

Pour adhérer au service, un simple email et une date prévisionnelle de départ suffit. L'objectif n°1 de ce service est de rappeler que la retraite n'est pas automatique, et qu'il faut obligatoirement en faire la demande pour éviter la rupture de ressources.

• Une campagne spécifique pour le veuvage

Une campagne de communication spécifique autour du veuvage a été mise en place par le biais d'un mail et de bannières sur internet.

Le principe: quand un assuré se rend aux pompes funèbres ou cherche une enseigne de pompes funèbres, il reçoit automatiquement un mail de promotion (voir la version en ligne) du service avec des informations associées.

Cette campagne répond à un double objectif: informer les assurés de leur possible droit pour éviter un non-recours et simplifier leurs démarches avec la demande de réversion en ligne.

Cette campagne de communication continuera durant l'année 2022 avec une présence digitale sur le site internet www.libramemoria.com. Le site Libramemoria diffuse les annonces mortuaires parues dans votre journal et transmises par les pompes funèbres.

Vous venez de perdre votre conjoint(e) ?



Simulez vos droits de veuvage

• Salon des seniors d'Auxerre

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est toujours présente au cœur de son territoire pour être aux côtés de ses partenaires et de ses assurés, et cela tout particulièrement lors des traditionnels salons des seniors.

Pour cette 4^e édition les 1^{er} et 2 octobre, la Carsat était présente sur un stand retraite et action sociale, tous deux partagés avec les membres de l'inter-régime:

Léa Boillaut, chargée de développement et conseil à la Direction Accompagnement des Publics Fragilisés:

« Notre stand était orienté Ateliers Bons Jours et Zastuces, nous avons ainsi pu procéder à une centaine d'inscriptions. Nous étions avec nos collègues de la Mutualité Française, et nous avons également pu renseigner le public sur les différentes aides des caisses de retraite à leurs dispositions. C'était agréable de retrouver les retraités après toute cette longue période de crise sanitaire! »



Alexandre Fleck, chargé de mission Relation Client à la direction retraite:

« J'ai tenu le stand en compagnie de Marie-Odile Thomas et Mathieu Andres pour le CICAS. Cela fait du bien de retrouver les salons, c'est toujours un moment particulier où les assurés viennent à notre rencontre avec des questions très pratico-pratiques. Au total nous avons vu plus d'une centaine de personnes et nous avons fixé quelques rendez-vous en agence. »



Partie 2 : Au plus près de nos clients les plus fragiles

• Le parcours client coordonné

Depuis juin 2020, le Cicas et la Carsat Bourgogne-Franche-Comté mènent une expérimentation commune avec un double objectif, simplifier les démarches retraite de nos assurés les plus fragiles et lutter contre le non-recours aux droits.

Cette démarche s'inscrit dans un groupe de travail national visant à proposer des actions interrégimes. Elle se traduit par deux offres de services communes :

- des RDV d'information retraite coordonnés en agence,
- un accompagnement personnalisé aux démarches retraite par téléphone ou à domicile.

Les RDV d'information retraite coordonnés en agence

Lors d'un rendez-vous unique en agence, les conseillers Cicas et Carsat informent l'assuré sur ses droits dans les deux régimes et répondent à ses questions. Le rendez-vous est préparé par les deux organismes quelques jours avant. Il s'agit de vérifier ensemble la carrière de l'assuré pour lui proposer les prestations les plus adaptées à sa situation. Le jour J, l'assuré est accueilli en agence retraite et un conseiller du Cicas intervient en visioconférence.

Pour l'assuré, les avantages sont multiples :

- un seul interlocuteur,
- des démarches simplifiées,
- des réponses à ses questions sur un lieu et un temps unique.

L'intérêt de cette expérience pour les deux régimes est d'échanger sur nos pratiques communes et de mutualiser nos connaissances sur les droits à la retraite des assurés.

L'accompagnement personnalisé aux démarches retraite par téléphone ou à domicile

L'unité Parcours Retraite Attentionné (PRA) reçoit des signalements émanant des services de la Carsat, des assurés ou des partenaires tels que la Caf ou la CPAM.

En situation de fragilité, ces assurés ne peuvent accéder à leurs droits via les canaux classiques. Ils ont besoin d'un accompagnement spécifique afin de sécuriser l'accès à l'ensemble de leurs droits.

L'unité du PRA sollicite alors le CICAS pour pré-instruire les dossiers de retraite complémentaire. Ces dossiers, une fois générés, sont ensuite déposés dans un outil commun qui permet le partage sécurisé d'informations. Ils sont récupérés par les agents du PRA qui réalisent le double accompagnement pour le régime général et la retraite complémentaire. Selon les cas, l'aide peut être apportée par téléphone ou lors d'un rendez-vous à domicile.

Témoignage Nicolas Moullintraffort, coordonnateur retraite spécialisé publics fragilisés de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté :

« C'est important de se rendre au domicile de nos assurés parce que dans un certain nombre de cas, c'est la seule façon de régler certaines problématiques. En un seul rendez-vous, les personnes ont l'assurance d'avoir déposé et initié l'intégralité de leurs droits. »



150 assurés ont été accompagnés au dépôt de leur retraite complémentaire dans le cadre du partenariat Carsat / AGIRC-ARRCO. Cela représente **25%** des assurés visités à domicile.

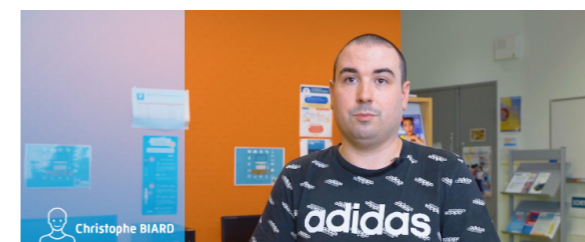
Partie 3 : France services : acteur incontournable de notre politique d'information

• Un réseau d'accueil renforcé par les structures France services

Les labellisations France services se poursuivent pour un total de 148 structures, au 31 décembre 2021, sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté, soit 77 de plus que l'année précédente. Neuf opérateurs sont engagés dans le label France services, les Finances Publiques, les services des Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Pôle Emploi, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ces espaces d'accueil en libre-service ou sur rendez-vous permettent aux assurés de réaliser leurs démarches administratives tout en étant accompagnés par des agents formés pour répondre aux questions de premier niveau.

Les agents sont au soutien des usagers pour les aider à créer leur espace personnel, simuler leurs droits retraite ou encore réaliser leur demande de retraite en ligne.



Témoignage Christophe Biard, animateur multimédia à l'Espace France services de Pontailler-sur-Saône :

« Les demandes sont variées, on est face à des personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique, par exemple ils ne savent pas comment réduire le poids d'un document à mettre en pièce jointe. Ça les rassure d'avoir un contact humain. Et pour ce qui est des situations compliquées ou bloquantes, j'ai un contact référent à la Carsat pour me venir en aide et finaliser la démarche. »

France services

En tant qu'opérateur, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté participe à la formation des agents France services organisée par la préfecture.

La Carsat a réalisé 20 formations initiales pour 240 nouveaux agents sur la région. Ce dispositif de formation est complété par des immersions en agence retraite.

Pour animer le réseau et continuer à soutenir les agents sur place, nous avons réalisé des actions à distance en animant 5 webinaires par an à l'issue desquels nous faisons parvenir une newsletter avec le lien de replay et des infos pratico-pratiques. Nous avons également réalisé 3 ateliers numériques en présentiel : en Côte-d'Or, en Haute-Saône et en Saône-et-Loire.

La Carsat reste impliquée auprès du réseau France services.

WEBINAIRE

Informations de la Carsat :
Poursuivre une activité après l'âge de la retraite et actualités sur le maintien à domicile



#05 | Newsletter Carsat BFC

L'information régionale pour les animateurs France Services

ACTUALITÉS - DIGITAL - RÉGLEMENTATION



• France services, des web entretiens pour éclairer les futurs retraités

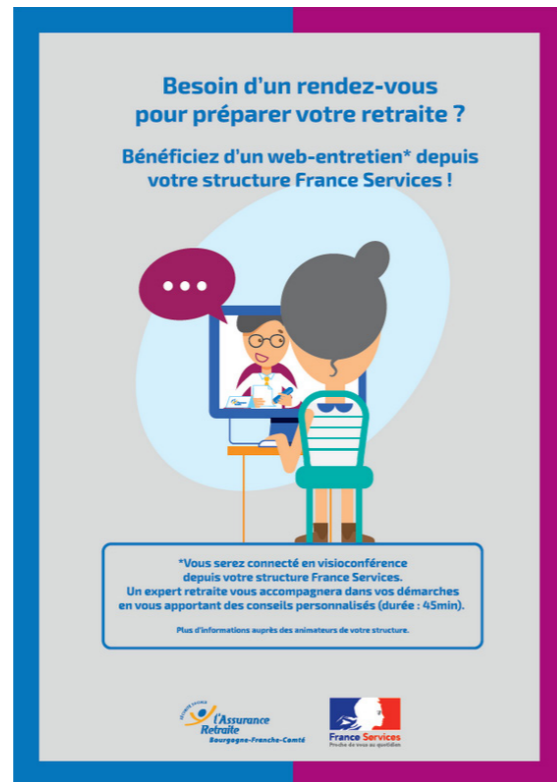
Cette expérimentation permet aux assurés de la Nièvre qui n'ont pas d'accès à internet ou qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques, de bénéficier d'un Entretien d'Information Retraite (EIR) en France services. L'entretien est réalisé par un conseiller retraite à distance et est de même qualité et de même contenu que dans une agence retraite.

Dans cinq France services du département, les agents détectent les assurés concernés par un EIR et leur proposent un web rendez-vous avec un conseiller Carsat. Ils choisissent avec lui la date et l'heure qui lui conviennent le mieux dans un agenda prédéfini avec l'agence retraite de Nevers.

Un travail conjoint a permis de préparer les agents d'accueil France services à la détection des assurés éligibles à un EIR.

En pratique, les assurés reviennent ensuite dans leur France services pour leur rendez-vous et sont accompagnés à la connexion. Les web entretiens ont lieu avec Teams, ce qui permet en plus de l'utilisation de la vidéo, de partager les écrans si des documents doivent être visualisés par l'assuré.

L'expérimentation se poursuit dans la Nièvre et a été déployée avec la France services de Pontailler/Saône et l'agence Dijon Nord ainsi que dans d'autres structures de Côte-d'Or.



Témoignage de Viviane S., 60 ans :

« J'ai eu toutes les réponses que j'attendais. Quand je suis arrivée, j'avais les idées un peu floues et cela m'a beaucoup aidée. Maintenant je suis plus sereine pour l'avenir ».



• Inauguration à Autun

Mercredi 8 décembre s'est tenue l'inauguration de l'Espace France services d'Autun en présence des élus du territoire et du Préfet de Saône-et-Loire, Julien Charles, ainsi que d'Aymeric De Chalup, Sous-directeur Retraite. À cet effet l'ensemble de la signalétique a été revue et redéployée aux couleurs de France services.

Sur le site, une équipe composée d'une animatrice confirmée et de 4 techniciens d'intervention sociale et

familiale, assure l'accueil de près de 45 visiteurs journaliers du lundi au vendredi. Les demandes portent en majorité sur des informations personnelles autour de la retraite.

La Carsat assure en effet le pilotage opérationnel et la coordination de cette structure, en lien avec la Communauté de Commune du Grand Autunois Morvan, tous les opérateurs et l'association assurant l'accueil au quotidien.



L'accompagnement social

Soutenir nos publics fragilisés

Carsat Retraite & Santé au travail
Bourgogne-Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION POUR :

L'Assurance Retraite
Bourgogne-Franche-Comté

L'Assurance Maladie
Service social

Partie 1: Ensemble, agir sur le maintien en emploi

• Un accompagnement coordonné dans le Jura

En phase test de mars à fin juin, puis en phase opérationnelle depuis le 2 juillet, l'Assurance Maladie a choisi le département du Jura, avec 13 autres territoires, pour expérimenter un nouvel accompagnement pour les assurés en arrêt de travail, coordonné avec de nombreux partenaires de la santé au travail, de l'insertion professionnelle et du handicap.

Cet accompagnement vise à :

- Partager un diagnostic de la situation de l'assuré en identifiant son niveau de risque de désinsertion professionnelle,
- Prendre en charge l'assuré de manière précoce et personnalisée en coordonnant tous les acteurs du maintien en emploi,
- Favoriser l'implication de l'employeur.

Au 31 décembre, 6 mois après son lancement, plus de 130 assurés ont donné leur consentement pour être accompagnés avec cette offre coordonnée.



Témoignage et bilan à 6 mois, Florence Bragard, manager du Service social du Jura :

« L'assuré, encore plus acteur de son parcours, est mis au cœur du dispositif. Ce qui contribue à lui redonner du pouvoir d'agir. Nous constatons une mobilisation accrue des partenaires et un positionnement renforcé du Service social en tant que coordonnateur de parcours. Cette nouvelle organisation se traduit par une augmentation des mesures de remobilisations sollicitées depuis 6 mois. »



Lancement de la plateforme Prévenir la Désinsertion Professionnelle (PDP) le 02 juillet

• Potentialis, une action collective innovante pour la PDP

C'est à Mâcon qu'un premier groupe de 10 assurés en situation d'arrêt de travail ou de handicap a pu bénéficier de l'action collective Potentialis. Cette action vise à les remobiliser grâce à un bilan de leurs potentiels. Plus qu'un bilan de compétences, elle permet aux assurés de reprendre confiance en leur capacité et en l'avenir.



Magali Variot Terrier et Fabrine Martin Zemlik, assistantes sociales du Service social Saône-et-Loire

Cette action collective, développée dans le cadre de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) et cofinancée par l'action sanitaire et sociale de la Cnam 71 et de la Carsat, a été particulièrement perturbée à cause du contexte sanitaire. Néanmoins, ce premier groupe a avoir bénéficié de cette action a été un levier important pour la dynamique de maintien en emploi. Une deuxième action a été développée dans les mêmes conditions dans le Jura.

En septembre et octobre, 9 assistants sociaux de la région ont été formés et certifiés pour proposer cette action collective au plus grand nombre d'assurés sur l'ensemble de la région!

36 46 « dites Service social »

Depuis le 18 mars 2021, les assurés de Bourgogne-Franche-Comté peuvent joindre directement le Service social en composant le 36 46 et dire « Service social ». Ce numéro unique et gratuit est une évolution majeure en termes de relation client car il permet aux assurés d'être en relation directe avec le Service social sans passer par les plateformes téléphoniques de l'Assurance Maladie.

Du 18 mars au 31 décembre 2021, ce sont 3 594 appels qui ont été pris en charge par les conseillers de service du service social.

• Les acteurs du maintien en emploi partenaires

Dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté s'est associée à des partenaires du maintien en emploi comme : le réseau CEP, Mon Conseil en Évolution Professionnelle Bourgogne-Franche-Comté, l'Agefiph Bourgogne-Franche-Comté, CHEOPS, le réseau des Cap Emploi en Bourgogne-Franche-Comté, et les Services de Santé au Travail (l'AI 21, l'AI 89 et le SST BTP Franche-Comté).

L'objectif est d'informer au mieux les assurés en arrêt de travail pour leur permettre d'être accompagnés et aussi les professionnels de santé et les employeurs. Ensemble, les acteurs ont organisé en 2021, 6 webinaires pour sensibiliser plus de 1 000 personnes aux problématiques du maintien en emploi.

Cette collaboration s'étend également aux autres organismes dans le cadre de nos accompagnements comme les 8 Caisses Primaires de l'Assurance Maladie de la région, la Direction régionale du Service médical Bourgogne-Franche-Comté, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) et le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) Bourgogne-Franche-Comté, etc.



De gauche à droite, Murielle Esposito, Fatima Bentaleb (Agefiph Bourgogne-Franche-Comté), Irène Pellat (Cap Emploi 71) et Solène Germain (Service social 71), lors du webinaire en partenariat pour le maintien en emploi

EIME, un espace unique pour informer sur le maintien en emploi

Lancé en février 2021, l'Espace Information pour le Maintien en Emploi (EIME) s'enrichit pour toujours plus informer les assurés et travailleurs indépendants en arrêt de travail ainsi que les entreprises ! Webinaires, podcasts, actualités, actions innovantes : retrouvez toutes les démarches et actualités sur le site internet : www.eime.carsat-bfc.com

Partie 2 : Bien vivre sa retraite à domicile, c'est possible !

• Les Ateliers Bons Jours : l'offre évolue pour (toujours) plus de prévention !

L'année 2021 a été sous le signe de l'innovation pour les Ateliers Bons Jours, programme de prévention du bien vieillir, destiné au 60 ans et plus.

• La Retraite de Babeth dans l'offre des Ateliers Bons Jours

Ce spectacle a été créé spécialement par la Ligue d'Improvisation de Saint-Apollinaire (LISA 21) pour les Ateliers Bons Jours. Sur scène, Babeth, une jeune retraitée, quitte son entreprise et débute une nouvelle étape de sa vie : la retraite.

Cette pièce de théâtre met en avant ses moments marquants au cours des dix premières années de sa retraite. De nombreux thèmes sont abordés comme le passage et la vie à la retraite, la santé, l'amitié et l'amour, etc.

L'avant-première de la pièce s'est tenue à Dijon le 16 septembre en présence des financeurs et des partenaires du programme des Ateliers Bons Jours.

Sur le second semestre, plus de 680 retraités ont fait la rencontre de Babeth, son amie Chantal et son conjoint Jean-Claude lors de 14 représentations en Bourgogne-Franche-Comté.



Lors de l'avant première à Pont-de-Panay le 16 septembre

• Une offre en ligne enrichie du programme

L'offre en ligne des Ateliers Bons Jours s'est enrichie avec l'adaptation d'autres thématiques au format distanciel. Ainsi, depuis 2021, 7 thématiques sont proposées : la mémoire, sa santé et celle de sa maison, sa qualité de vie, l'habitat.

Au total 218 ateliers en ligne, depuis un ordinateur ou une tablette, ont été organisés réunissant 1212 retraités.

Les 7 ateliers proposés en ligne



L'équilibre où en êtes-vous ?



La nutrition où en êtes-vous ?



Le sommeil où en êtes-vous ?



Peps Eureka



Bonus Tonus



Vitalité



Mieux vivre chez soi



Les Zastuces

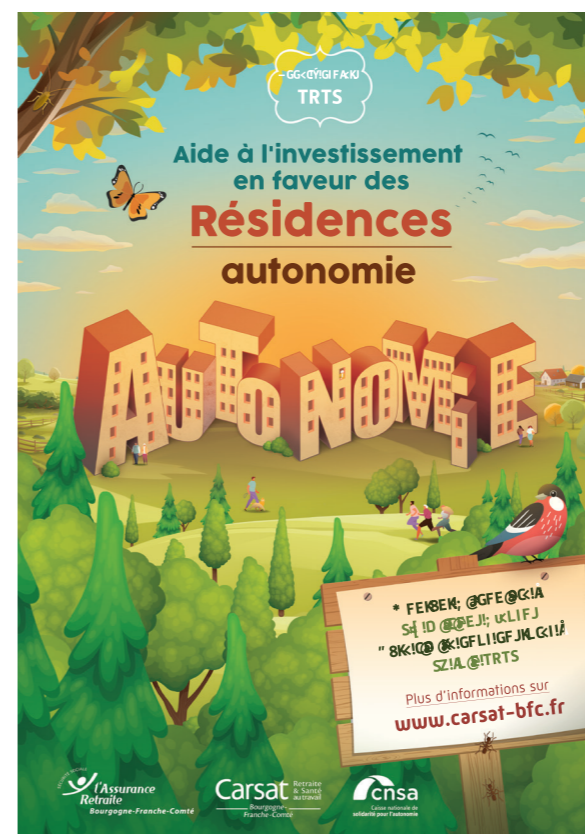
Les Zastuces pour bien vivre sa retraite

Les Zastuces, programme porté par le le Groupement d'Intérêt Economique «Ingénierie Maintien à domicile des Personnes Agées» (Gie IMPA), propose un site internet, une newsletter et une communauté Facebook avec des conseils et des astuces pour bien vivre sa retraite.

Déjà plus de 2 600 personnes sont abonnées à la newsletter, lancée en octobre 2021, et plus de 35 000 internautes font partie de la communauté Facebook.

• Plus de 2 millions d'euros pour l'investissement des résidences autonomie !

Depuis de nombreuses années, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté déploie en région, pour le compte de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, l'appel à projets « Aide à l'investissement en faveur des résidences autonomie » (PAI). Son but est de soutenir les projets d'investissement de ces structures pour améliorer le cadre de vie et le maintien de l'autonomie des retraités.



Affiche de l'appel à projet 2021

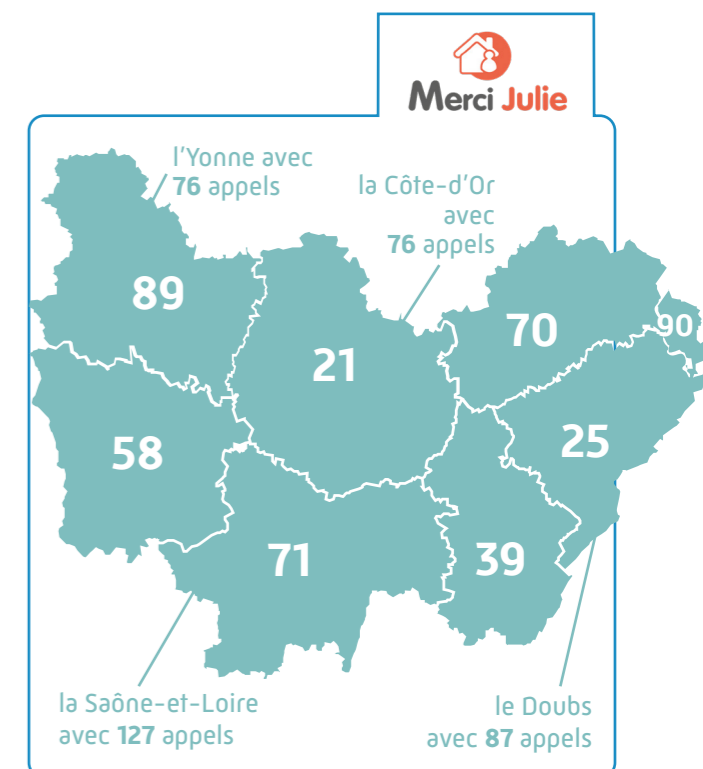
En 2021, 45 projets ont été soutenus pour un montant total exceptionnel de plus de 2 millions d'euros grâce à un abondement de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) !

• Aménagement du domicile grâce à l'ergothérapie

Avec le concours de certaines conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et de la Carsat BFC, lorsque des mesures ou un plan d'actions sont préconisés par les évaluateurs du Gie IMPA aux assurés de la Carsat; *Merci Julie* intervient pour faire le recueil et l'analyse du cadre de vie de l'assuré, mener une réflexion sur son projet de vie, donner des conseils sur l'aménagement de son domicile et sur l'installation d'aides techniques; à l'issue d'une sortie d'hospitalisation avec de la télé-ergothérapie.

Ensemble, ce nouvel accompagnement lié à la télé-ergothérapie a été développé en deux temps dans la région avec au total plus de 2 300 bénéficiaires. Les conseils (59 %), les services (56 %) et les aides techniques (46 %) sont les préconisations les plus courantes.

Les départements ayant bénéficié de conseils liés à la télé-ergothérapies et leur nombre d'appels :



Partie 3: Engagée aux côtés de nos partenaires pour les publics fragiles

• Un partenariat pour lutter contre l'isolement social de nos aînés

Le 20 novembre 2021, les Petits Frères des Pauvres et la Carsat signaient un partenariat significatif en faveur des retraités de Bourgogne-Franche-Comté. Grâce à un concours financier à hauteur de 299 000 euros, l'association va pouvoir développer des projets qui visent à repérer les personnes âgées isolées pour proposer des actions qui pourront impacter positivement la santé, le développement du lien social et intergénérationnel, le maintien des capacités cognitives comme :

- développer des actions individuelles et collectives (sorties, réveillons de Noël, vacances, etc.),
- offrir une présence et créer des relations de confiance pérennes avec les personnes âgées en situation d'isolement et de précarité sur l'ensemble du territoire,
- soutenir des projets locaux,
- accueillir et soutenir de nouveaux publics.

Ensemble, les deux entités s'unissent afin de ne laisser aucune personne âgée de côté et d'aider nos aînés à vieillir le plus sereinement possible.

Témoignage Edgar Vulpe, direction régional PFP :

« Depuis plusieurs années, la Carsat et PFP ont pu établir un vrai partenariat en faveur et pour le plus grand bien de nos aînés, des retraités, des personnes âgées surtout en isolement et en grande précarité. »



• Dons d'ordinateurs à des associations pour lutter contre la fracture numérique

La pratique du télétravail s'est intensifiée pour les 900 collaborateurs de la caisse. Ainsi, les services informatiques ont renouvelé de nombreux postes.

Au cours de l'année, 115 ordinateurs fixes ou portables ont été donnés à plusieurs associations sur suggestion des collaborateurs : les Petits Frères des Pauvres, les Restos du cœur, le Secours Catholique et Emmaüs. L'objectif de ces dons est de permettre à des personnes en difficulté d'avoir recours à des équipements pour lutter contre l'isolement numérique et social.

Témoignage de Bruno Merchiez, délégué régional des Restos du cœur :

« Entre les ordinateurs portables et les ordinateurs fixes, ce sont 50 PC qui vont pouvoir être distribués sur certains de nos 114 centres d'accueil en région. Ces équipements vont nous servir lors d'ateliers d'aide à la numérisation, ou encore tout simplement pour les personnes qui ne sont pas équipées informatiquement, de venir faire leurs démarches en ligne. »

• Dons aux banques alimentaires : agir localement et de manière solidaire

En décembre 2021, les Banques alimentaires de Bourgogne et de Franche-Comté ont reçu, de la part de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté, 34 tonnes de denrées alimentaires non périssables.

Plats cuisinés, légumes secs, fruits en boîte, condiments etc. : ces milliers de repas répondent aux besoins essentiels des 91 900 bénéficiaires de la région.



Les risques professionnels

Accompagner les entreprises

Carsat Retraite & Santé au travail
Bourgogne-Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION POUR :

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

Partie 1: Incitations financières, nos aides et nos outils

• 5,6 millions d'euros d'aides financières versées aux entreprises

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté accompagne les entreprises dans leur démarche de prévention avec pour objectifs de réduire l'exposition aux risques professionnels des salariés et de baisser la sinistralité.

Pour aider les entreprises de la région à prévenir de nombreux risques professionnels, la direction des risques professionnels propose différentes aides financières.

Au total, 21 aides financières ont été proposées pour de nombreux risques comme les risques chimiques, les risques psychosociaux, les troubles musculo-squelettiques; mais aussi des secteurs d'activité comme le BTP, les métiers de bouche, l'aide et le soin à la personne.

Travailleurs indépendants sans salarié : 2 aides disponibles en 2021

Les maçons indépendants sans salarié sont exposés à des risques multiples et tout particulièrement aux chutes de hauteur. Cette nouvelle subvention vise à prévenir ce risque qui représente 31 % des accidents du travail dans le BTP.



Le travailleur indépendant peut bénéficier de la subvention «Prévention Maçons Indépendants» à hauteur de 50 % de l'investissement, pour l'achat d'un équipement éligible :

- les échafaudages roulants;
- les plates-formes individuelles roulantes (PIR);
- les plates-formes individuelles roulantes légères (PIRL).

L'aide peut être versée jusqu'à 2 000€ à hauteur de 50 % de l'investissement.

Les restaurateurs indépendants sans salarié sont exposés à des risques multiples liés à leurs déplacements, à leurs activités de manutention et le port de charges lourdes.

La subvention «Prévention Restaurateurs indépendants» aide à financer leurs achats pour prévenir 3 risques: les chutes, les troubles musculo-squelettiques et la lombalgie.



Le restaurateur indépendant peut bénéficier de la subvention «Prévention Restaurateurs Indépendants» à hauteur de 50 % de l'investissement pour les achats d'équipements éligibles :

- plan de cuisson électrique;
- table, meuble avec soubassements réfrigérés;
- polycuiseur;
- lave-vaisselle à capot;
- four mixte.

Le montant de la subvention accordée est plafonné à 2 000€.

• Compte AT/MP, dématérialisation du taux de notification

Obligation légale dès le 1^{er} janvier 2022

La notification du taux de cotisation accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) sous forme dématérialisée est obligatoire pour toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, au 1^{er} janvier 2022 (conformément à la Loi de Financement de la Sécurité sociale de 2020).

La notification dématérialisée est devenue obligatoire, progressivement avec tout d'abord l'obligation pour les entreprises de plus de 149 salariés au 1^{er} janvier 2020, puis pour les entreprises d'au moins 10 salariés à partir du 1^{er} janvier 2021 et enfin, elle est rendue obligatoire au 1^{er} janvier 2022 pour toutes les entreprises, quel que soit leur effectif.

Afin d'informer et d'inciter les entreprises à ouvrir leur compte AT/MP et ainsi répondre à l'obligation légale, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a engagé un certain nombre d'actions parmi lesquelles :

- le contact par téléphone,
- l'envoi d'emails,
- l'envoi de courriers postaux,
- la remise de plis commentés,
- l'information aux partenaires.



Compte AT/MP

Pour simplifier les démarches et mieux gérer la prévention des risques professionnels

La multiplicité de nos actions a participé à l'atteinte de l'objectif socle pour 2021 et d'accéder à la première place du classement national avec près de 35 000 adhésions.

Au 31 décembre 2021, **70,61 %** des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté ont accès à leur Compte AT/MP et donc à leur notification de taux AT/MP en ligne.



COMPTE AT/MP
COMMENT ET
POUR QUOI FAIRE ?

Participez
au webinaire du 21/10 !

Partie 2 : Améliorer la santé et la sécurité grâce à nos programmes de prévention

Tous les objectifs ont été atteints ce qui place la Carsat Bourgogne-Franche-Comté au 1^{er} rang de l'ensemble des caisses régionales.

Prévention des TMS – Troubles musculo-squelettiques

En 2021, une partie des établissements ciblés ont fait l'objet d'une intervention en entreprise, d'une participation à des sessions de formation et de contacts téléphoniques.

De plus, la Carsat a mené des actions partenariales avec les Services de Prévention et de Santé au Travail, l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics et des intervenants conventionnés en TMS. Deux témoignages d'entreprises sous forme de films ont valorisé la mise en œuvre de la démarche de TMS Pros.



Vidéo disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=qlGntXuBXAg>

Prévention des Chutes dans le BTP



En 2021, les actions ont permis d'atteindre l'ensemble des objectifs du programme. Parmi elles, 126 visites de chantiers auprès de maîtres d'ouvrages (MOA) et des actions avec les partenaires et les relais avec la mobilisation de 145 participants aux différentes animations de 2021.



Prévention des Chutes Interpros

En 2021, la production d'une synthèse statistique et documentaire en relation avec le standard « Prévention des chutes sur les mezzanines » et la production du standard « Prévention des chutes sur les mezzanines » et test auprès d'un échantillon de contrôleurs de sécurité et d'entreprises ont été achevées.

Prévention des risques chimiques

Malgré l'impact de la crise sanitaire sur les établissements ciblés, le programme a vu sa progression se poursuivre. Ainsi, à fin 2021 :

- 226 établissements se sont engagés sur un plan d'actions (pour un objectif de 101),
- 118 établissements ont pu le mettre en œuvre (pour un objectif de 51).

En complément des actions menées, la Carsat a organisé un webinaire sur les fluides de coupe et a filmé un témoignage d'entreprise.

Programme TPE – Très petites entreprises

En 2021, plusieurs réalisations ont été achevées. Parmi elles, la mise en ligne de pages web sur ameli et l'Institut national de recherche et de sécurité, le développement de fiches solutions pour la restauration rapide, l'animation de webinaires, le test d'outil d'analyses, la participation des ateliers entreprises, le lancement des actions liées à l'alerte prévention...

Programme RPS – Risques psycho-sociaux

En 2021, deux webinaires ont été organisés les 3 et 17 juin sur les thèmes :

- « Risque psycho-sociaux : pourquoi et comment agir ? »,
- « Risques psycho-sociaux : dirigeants, la préparation de la démarche RPS, une étape essentielle »,

Un outil web d'aide à la préparation de la démarche a été élaboré et co-construit avec les consultants RPS.



• Intérim : au cœur de la relation tripartite avec les agences d'emploi et les entreprises utilisatrices

Les travailleurs intérimaires sont davantage exposés aux risques professionnels que les salariés en CDD et CDI.

Des actions de prévention des risques professionnels permettent de réduire cette forte sinistralité. L'une des priorités de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté est d'améliorer la relation tripartite qui s'établit à chaque mission entre l'agence d'emploi, l'entreprise utilisatrice et le travailleur intérimaire.

La Carsat a ciblé 60 entreprises (30 agences d'emploi et 30 agences d'intérim) pour promouvoir notre offre de prévention et de faire évoluer les pratiques concernant le recours à l'intérim pour les entreprises utilisatrices et la mise à disposition des travailleurs intérimaires pour les agences d'intérim.

Des ateliers conjoints ont été organisés à l'initiative de la Carsat entre les agences d'intérim et les entreprises utilisatrices. Ils ont permis d'accompagner les établissements dans l'élaboration de leur plan d'actions et de réaliser un état des lieux de leurs problématiques respectives.

Cette première étape vise à engager un travail conjoint sur le processus de délégation / recours à l'intérim afin de décrire le fonctionnement actuel et identifier des pistes d'amélioration.

La méthode proposée par la Carsat Bourgogne-Franche-Comté vise à favoriser la coordination entre les agences d'emploi et les entreprises utilisatrices, formaliser les échanges d'informations et de clarifier les responsabilités de chacun.



Vidéo disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=gsZ1JiKkb3s>

• Expérimentation risque routier dans le transport de marchandises

Le risque routier professionnel (RRP) est la 1^{re} cause de décès au travail. Près de 50 % des décès en mission surviennent sur la route.

Le programme de prévention du RRP vise à mobiliser des caisses régionales afin d'atteindre :

- la diminution de la sinistralité du risque routier (trajet et mission),
- le partage, la consolidation et la diffusion des données relatives au RRP (ex. statistiques),
- la capitalisation des expérimentations ciblées, évaluées et validées, dans l'objectif d'un déploiement ultérieur.

À la Carsat Bourgogne-Franche-Comté, cette expérimentation s'est concentrée sur le transport de marchandises. Sur la base de la cible dite prioritaire (27 établissements), les interventions directes menées par l'équipe projet ont sensibilisé 100 % des chefs d'entreprise au risque routier et aidé à réaliser des diagnostics initiaux.

De manière à toucher plus largement les entreprises, des actions à distance ont également été menées.

Parmi les actions de communication en 2021, dans l'objectif de promouvoir et de valoriser l'offre de services développée à destination des entreprises, nous pouvons valoriser les actions suivantes :

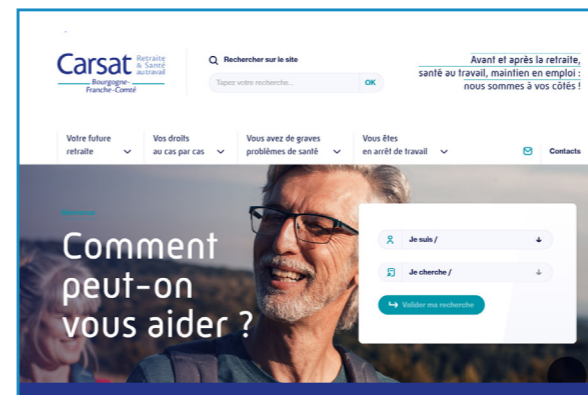
- l'organisation et l'animation de trois webinaires, en association avec les organisations professionnelles (24/03, 27/04 et 20/05); ces événements ont été relayés via des posts sur les réseaux sociaux, des emailings et des articles dans les newsletters des partenaires (12 entreprises au total ont participé),
- l'intégration dans les ordres du jour respectifs de l'assemblée générale de l'organisation professionnelle du transport, FNTR Franche-Comté, et du conseil d'administration de la FNTR Bourgogne,
- la participation au Comité Régional de la Formation Professionnelle dans le Transport et la Logistique (CRFPTL) animé par l'AFT Bourgogne-Franche-Comté,
- la participation au salon de la prévention à Vesoul (Haute-Saône) sur le stand de la FNTR Franche-Comté,
- la réalisation d'interviews sur les ondes radio d'Autoroute Info, lors de la semaine de la sécurité routière au travail du 17 au 21 mai 2021,
- la rédaction d'articles dans les newsletters de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté et des organisations professionnelles.



Une Carsat engagée

• Un nouveau site internet plus ergonomique et orienté parcours client

Pour faciliter l'information et les démarches des travailleurs salariés et travailleurs indépendants, des entreprises et des partenaires, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a complètement repensé son site internet : plus pratique, plus ergonomique et plus intuitif.

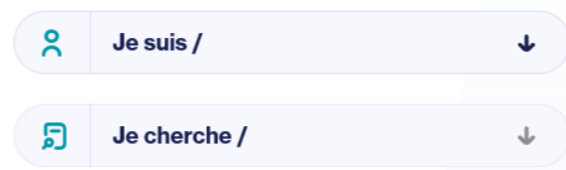


Captures écran du site www.carsat-bfc.fr

Il regroupe l'ensemble des informations, conseils et services en matière de retraite, d'accompagnement social et de risques professionnels. Des rubriques institutionnelles sont également disponibles.



Le nouveau site est construit autour des quatre publics cibles de la Carsat, les actifs, les retraités, les entreprises et nos partenaires. Le choix a été fait de créer une page d'accueil pour chacune de ces cibles. Ces espaces dédiés permettent de placer l'utilisateur au sein d'un parcours client.

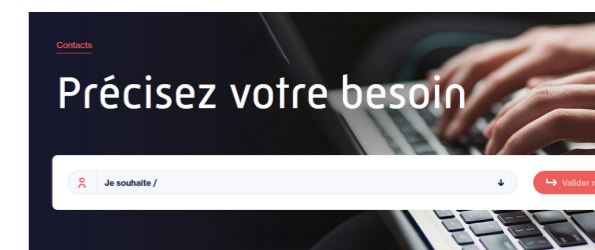


Dans cette nouvelle version, il existe plusieurs portes d'entrées pour obtenir l'information recherchée, la barre de navigation, le moteur de recherche et une vraie nouveauté: le parcours « Je suis..., je cherche ... » qui offre une véritable plus-value en apportant rapidement la réponse aux questions des usagers.

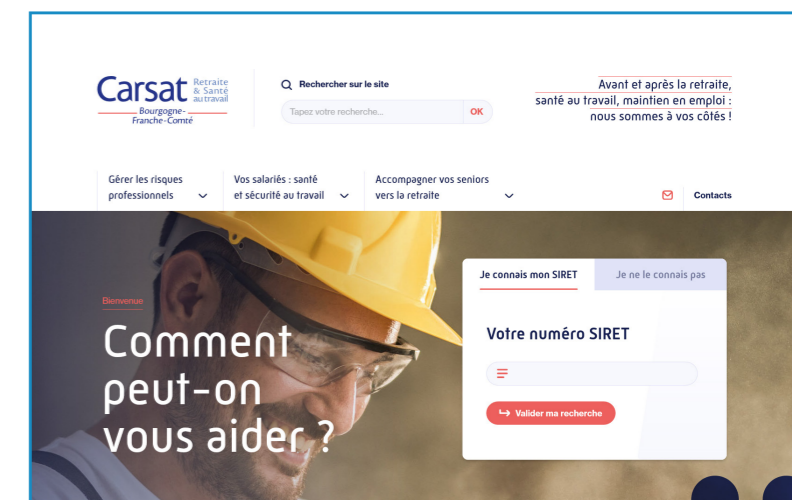
ex : je suis SALARIÉ, Je cherche À CONSULTER MON RELEVÉ DE CARRIÈRE.

La partie contact a également été repensée de manière à prendre en compte le besoin de l'utilisateur pour l'orienter vers le bon canal selon sa demande. L'enjeu est de promouvoir au maximum les services en ligne et de renvoyer vers les sites nationaux quand cela le nécessite.

ex : Je souhaite / des informations pour la gestion des réunions CSE : 2 contacts possibles



Autre exemple d'innovation, les entreprises peuvent directement se connecter avec leur numéro de SIRET et trouver les conseils en prévention, la documentation, les formations et les aides financières leur étant consacrés.



Carsat, une marque employeur :

Fort de son statut d'employeur engagé, la partie recrutement a été particulièrement soignée pour mettre en avant les valeurs de la Sécurité sociale et la politique d'intégration de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté. L'enjeu est de pouvoir positionner l'institution comme acteur majeur du territoire, offrant des missions variées et des opportunités d'évolution.

Nos actions RSO

284 salariés ont répondu à l'enquête interne du BSI 2021 permettant à chacun de s'exprimer sur la qualité de son environnement de travail. Elle a révélé une amélioration de la satisfaction globale des collaborateurs sur leur travail (67 %).



31 mai au 25 juin

Baromètre Social Institutionnel 2021

83 agents de la Carsat Bourgogne Franche-Comté ont participé le dimanche 10 octobre 2021 à la 16^e édition de la course Odyssée à Dijon en faveur de la lutte contre le cancer du sein, plaçant ainsi la Carsat à la 5^e place du podium sur un total de 101 entreprises participantes.



octobre

Odyssée

Cette année 2021, le mois de l'innovation a eu pour objectif de valoriser les dynamiques de transformations publiques et les actions concrètes entreprises par les différents services publics.



novembre

Mois de l'innovation publique

La Carsat a lancé en interne son concours du meilleur pâtissier. Au côté du chocolatier-confiseur Sébastien Hénon et d'un jury de collaborateurs, 14 participants se sont affrontés lors de différentes épreuves pour proposer leurs plus belles créations. Une initiative appréciée des équipes et soutenue par plus de 480 votants.



décembre

Concours du Meilleur Pâtissier de la Carsat

JANVIER

Atelier Hybridation du travail

février



Pour trouver des mesures offrant aux collaborateurs davantage de flexibilité au travail, 33 salariées de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté ont participé à un atelier collaboratif afin d'amorcer la mise en place d'une charte d'hybridation du travail.

La Carsat s'engage pour le handicap

septembre



Plus de 1 300 collaborateurs de la Cnav et des Carsat ont exprimé leur solidarité en participant à ce challenge sportif en faveur du handicap, dont 120 agents en Bourgogne-Franche-Comté.

Don du sang

octobre



Chaque trimestre, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté participe à une action de collecte de don de sang permettant à ses collaborateurs de se mobiliser, dont la dernière opération était le 19 octobre. Au total, sur l'année, 71 donateurs ont pu sauver 213 vies.

Semaine européenne de la réduction des déchets

novembre



Du lundi 22 novembre au vendredi 26 novembre s'est déroulée la Semaine Européenne de la réduction des déchets ! La Carsat Bourgogne-Franche-Comté s'est emparée de ce sujet environnemental en déployant chaque jour plusieurs actions (tri sélectif, dispositif de récolte et recyclage...).

DÉCEMBRE

La gestion du Covid en 2021

• Les mesures sanitaires mises en place sur nos sites

L'année 2021 a connu un prolongement des mesures sanitaires initiées en 2020 pour limiter le risque Covid en entreprise.

Des aménagements de ces mesures en ont été effectués en 2021 au gré des règles nationales des protocoles du Ministère du travail pour la gestion du risque Covid. Ces mesures ont parfois été renforcées pour une sécurité optimale.

Parmi ces mesures :

- Le recours au télétravail lorsque cela était possible, menant à l'élaboration d'une politique d'hybridation du travail par la suite,
- Le respect des gestes barrière (lavage régulier des mains à l'eau et au savon ; à défaut utilisation de gel hydroalcoolique ; tousser ou éternuer en se couvrant la bouche et le nez ; appliquer les distanciations physiques),
- Le port du masque obligatoire dans les espaces clos partagés,
- Des jauges des salles de réunion et des salles de pause : le nombre de place a été réduit de moitié selon leur capacité initiale,
- Des protocoles de nettoyage renforcés dans tous les sites, grâce à la présence de femmes de ménage tout au long de la journée,
- Des recommandations d'aération des locaux : 10 minutes toutes les heures.



Exemple d'adhésif pour informer sur la capacité des salles de réunion

Tout au long de l'année, les salariés ont été accompagnés par la cellule « InfoCovid » via la messagerie Outlook pour les informer sur le protocole à suivre lors d'un cas positif ou d'un cas contact.

• Une campagne de vaccination contre la Covid-19 en interne

Entre avril et juillet 2021, les salariés de 50 à 64 ans atteints de comorbidités (salariés vulnérables avec des pathologies chroniques), avaient la possibilité de se faire vacciner par les médecins du travail.

Cette initiative visait à soutenir le lancement de la campagne de vaccination. Le ministère du travail avait alors demandé aux entreprises de participer à cet effort national. Dans la région, les services de Santé au travail nous avaient transmis des modalités d'inscription et d'accès au vaccin Astra Zeneca dans un premier temps.

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté a tout de suite répondu présent et a permis à ses salariés les plus fragiles de bénéficier d'une vaccination sur site et sur temps de travail.



Isabelle Piron, infirmière de santé au travail, nous explique la démarche :

« Au siège de la Carsat, à Dijon, nous avons organisé 2 séances de vaccination en avril 2021 lors de l'ouverture de la vaccination aux services de santé au travail. À cette période, le public était bien ciblé avec des critères d'éligibilité particuliers et la dotation en doses de vaccins était très limitée.

Nous avons fini les rappels de vaccination des premières injections juste avant les congés d'été. »

Les salariés, qui ont pu être vaccinés au siège, nous ont fait un retour positif sur cette possibilité qui leur avait été offerte de se faire vacciner sur place par leur médecin du travail.

CONTACTS

L'Assurance Retraite

Sur internet : www.lassuranceretraite.fr

Par téléphone :

3960 Service gratuit
+ prix appel

De l'étranger, composez le +33 9 71 10 39 60

du lundi au vendredi de 8h à 17h

Le Service social

Sur internet : www.ameli.fr

Par téléphone :

3646 Service gratuit
+ prix appel

de l'étranger : +33 1 84 90 3646

dites « *Service social* »

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

La direction des risques professionnels

Sur internet : www.carsat-bfc.fr/entreprise/accueil

Par téléphone :

3679 Service gratuit
+ prix appel

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Maintien en emploi : vous informer, vous accompagner
eime.carsat-bfc.com